Cliquez ici pour visualiser en ligne

Communiqué de Presse de la Fédération Environnement Durable

Paris le 15 avril 2015

Selon les promoteurs , les éoliennes ne créeraient pas de nuisances pour les riverains

Un sondage payé par France Energie éoliennes (FEE) l'un des deux syndicats des promoteurs de l'éolien terrestre en France a été effectué par le CSA (1), dans le but de faire croire que les français seraient favorables aux éoliennes , qu'elles ne créeraient pas de nuisances pour les riverains et qu'elles ne détruiraient ni les paysages de notre pays ni son patrimoine.

En étudiant les bases de ce sondage, comment ne pas être surpris que par l'étroitesse de l'échantillonnage, un panel de 506 personnes interrogées par téléphone, et surtout par l'absence de la question fondamentale : habitez vous près d'une éolienne, mais habitez vous "dans une commune située à moins de 1000 mètres d'un parc éolien"?, ce qui n'a rien à voir.

Les résultats publiés comme par hasard le jour ou la commission des députés de l'assemblée nationale examine le texte de la Transition Energétique et plus particulièrement les articles concernant les nuisances de l'éolien résumés par la loi Germain votée par le Sénat qui impose une distance de protection des riverains de 1000 mètres, montre que ce sondage n'est qu'une manœuvre maladroite et grossière pour faire pression sur les élus nationaux.

La Fédération Environnement Durable dénonce cette tentative du syndicat des promoteurs France Energie Eolienne à la limite de la mauvaise foi intellectuelle.

Contacts presse : Fédération Environnement Durable
Butré Jean-Louis
06 80 99 38 08
Contact@environnementdurable.net

Kleber Rossillon
06 07 21 88 64
kleber.rossillon@wanadoo.fr

(1) CSA : filiale à 100% du Groupe Bolloré

Cordialement
Jean-Louis Butré
President
Fédération Environnement Durable
http://environnementdurable.net
contact@environnementdurable.net
+33(0)6 80 99 38 08